



VILLE DE SHANNON
AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT
Numéro 615-19

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

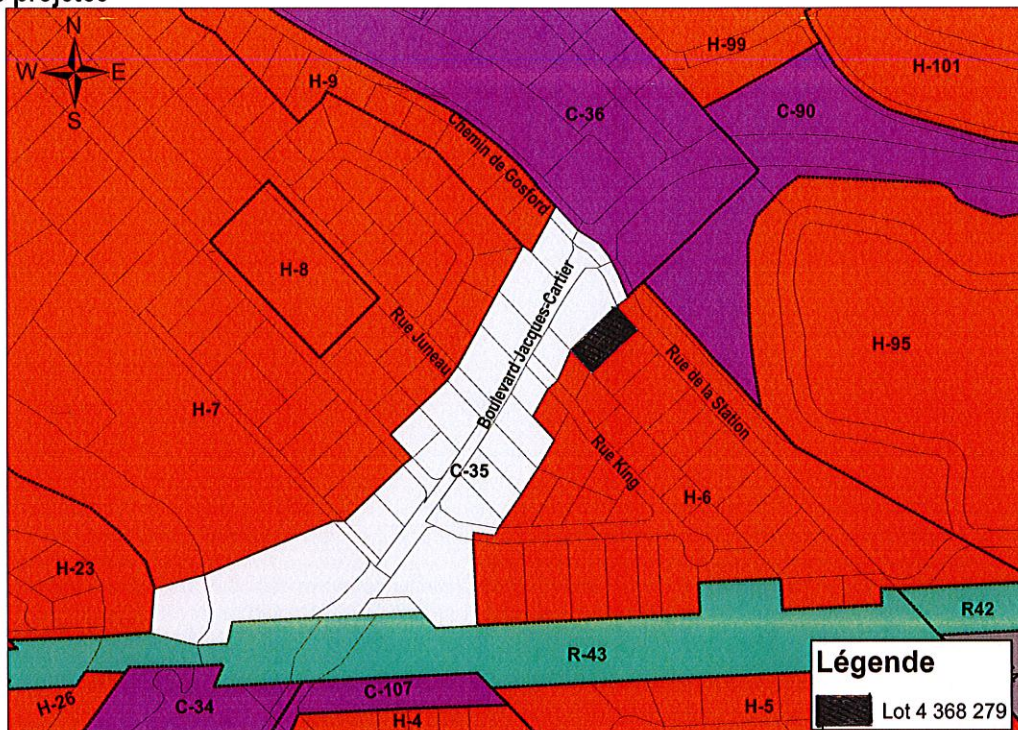
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire tenue le **11 mars 2019**, a adopté le projet de règlement suivant :

Premier projet de Règlement numéro 615-19 modifiant le Règlement de zonage (352) de manière à modifier les limites de la Zone C-35 afin d'y inclure le lot 4 368 279

Ce règlement modifie le *plan de zonage* de manière à modifier les limites de la zone C-35 afin que le lot 4 368 279 soit inclus dans cette zone.

Zone C-35 projetée



Une assemblée publique de consultation concernant ce projet de règlement aura lieu le **mercredi 27 mars 2019 à 19 h** à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick à Shannon. Au cours de cette assemblée, les responsables expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet à www.shannon.ca et à l'Hôtel de Ville situé au 50, rue Saint-Patrick à Shannon, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 15^e JOUR DE MARS 2019

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,
Me Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA